

**MISSION PERMANENTE  
DE LA REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE  
AUPRES DES NATIONS UNIES**



800 SECOND AVENUE, 5TH FLOOR  
NEW YORK, NY 10017  
TEL : (646) 649-5061  
FAX : (646) 781-9974

**SEANCE D'INFORMATION DU CONSEIL DE SECURITE  
SUR LE NICARAGUA**

oooooooooooooooooooo

**DECLARATION DE  
SON EXCELLENCE LEON H. KACOU ADOM  
AMBASSADEUR, REPRESENTANT PERMANENT  
DE LA CÔTE D'IVOIRE AUPRES DES NATIONS UNIES**

*New York, le 05 septembre 2018*

*A vérifier au prononcé*

**Madame la Présidente,**

Permettez-moi, à l'entame de mon propos, de vous adresser les chaleureuses félicitations, ainsi que les vœux de plein succès de ma délégation, pour la Présidence du Conseil de sécurité qui échoit à votre pays au titre du mois de septembre.

Il me plaît également d'exprimer les remerciements de ma délégation à l'Ambassadeur Karen Pierce et à tous ses collaborateurs, pour la maestria avec laquelle ils ont conduit les travaux de notre Conseil ainsi que pour la pertinence des thèmes développés durant le mois d'août, sous la Présidence du Royaume-Uni.

**Madame la Présidente,**

Depuis le mois d'avril 2018, le Nicaragua est en proie à des manifestations sociopolitiques qui ne semblent guère connaître de répit.

Le cycle vicieux des contestations sociales réprimées aurait fait plus de 300 morts et provoqué l'exode de plus de 23.000 Nicaraguayens vers le Costa Rica voisin, où les structures d'accueil peinent à faire face à l'afflux et aux demandes croissantes des réfugiés.

Le dialogue pour la paix entre le Gouvernement et la société civile, mené sous les auspices de la Conférence épiscopale du Nicaragua en vue d'une issue pacifique à la crise, et n'a, à ce jour, pas abouti aux résultats escomptés.

La méfiance réciproque entre pouvoir et organisations de la société civile s'est étendue à l'Épiscopat, accusé par le Gouvernement de partialité en faveur des contestataires, ajoutant ainsi à la complexité de la situation.

Les appels pressants de la Communauté internationale à la cessation immédiate des violences, préalable à l'instauration d'un environnement propice à la reprise du dialogue sociopolitique, sont restés vains. De ce point de vue, la récente expulsion du Nicaragua des membres de la Mission du Haut-Commissariat aux Droits de l'homme des Nations Unies n'est pas de bon augure.

Au regard de l'impasse actuelle et de la détérioration continue de la situation sociopolitique, la Côte d'Ivoire voudrait exprimer ses vives préoccupations, quant aux risques d'un conflit majeur, dont les conséquences humanitaires seraient sans précédent pour le Nicaragua et les pays voisins.



En conséquence, elle exhorte le Gouvernement et les organisations de la société civile à renoncer à la violence et à reprendre les négociations sans délai, pour une sortie de crise pacifique, dans l'intérêt supérieur du peuple nicaraguayen.

**Madame la Présidente,**

L'histoire récente de l'humanité nous rappelle de nombreux exemples où des crises de basse intensité à l'origine, se sont muées en conflits armés, aux conséquences multiformes et souvent tragiques sur le plan humanitaire.

Ces drames, qui agitent encore notre conscience collective, sont survenus en raison de l'obstination des parties concernées à ne pas reconnaître la gravité de la situation dans leur pays d'une part, et d'autre part, d'un déficit d'intérêt et d'une absence de mobilisation adéquate de la Communauté internationale.

Et puisque la Diplomatie préventive est unanimement admise comme le moyen le plus efficace de prévention et de gestion des conflits, mon pays exhorte les Nations Unies et l'Organisation des États Américains, à user de la palette d'outils dont elles disposent, dans le cadre d'une approche préventive, afin d'instaurer un dialogue constructif avec et entre tous les acteurs de la crise au Nicaragua. C'est le sens de notre soutien à la proposition faite par des membres de notre Conseil, de mettre la question nicaraguayenne à l'Agenda de nos travaux pour le mois de septembre 2018.

Mon pays fait ainsi écho à l'appel de M. Antonio GUTERRES, Secrétaire général des Nations Unies, à une cessation immédiate des violences et la relance du dialogue politique inter-nicaraguayen, seul gage pour un retour durable à la paix et à la stabilité.

**Madame la Présidente,**

Pour conclure, la Côte d'Ivoire demeure convaincue que le retour à une situation apaisée au Nicaragua ne sera possible que par la volonté et l'engagement des Nicaraguayens eux-mêmes à s'approprier les mécanismes existants pour lever les tensions et aussi s'en donner les moyens.

Notre Conseil a l'impérieux devoir de les y accompagner, dans le respect et la confiance mutuels.

**Je vous remercie.**